

Chronique roubaissienne

BUREAU : 39, Rue Pauvre, 39 — ROUBAIX
TELEPHONE — N° 328. — TELEPHONE

Un petit drame à l'Hospice Barbioux

La victime se nomme Théo Vercreuse et celui qui l'on ne peut appeler le meurtrier est Martin Deneulenaere. Tous deux sont septuagénaires et hospitalisés à Barbioux, où on les occupe comme cordonniers.

C'est à la suite d'une taquinerie que s'est déroulé le petit drame dont nous allons parler, drame qui fut plus de bruit qu'il n'avait causé de mal.

Mardi, dans la soirée, le chef cordonnier était arrivé assez mécontent dans l'atelier et avait fait à tous les vieux en général quelques observations sur le gaspillage du cuir.

Après son départ, Vercreuse, qui était d'humeur joyeuse, se prit à taquiner Deneulenaere.

« A m' mode que c'est à ti qu'il en avo, r'canta-t-il.

Une petite discussion suivit ces paroles, puis Vercreuse se fut coucher.

Deneulenaere n'avait pas digéré l'affront qu'on venait de lui faire. L'idée qu'on l'accusait d'avoir saboté, même inconsciemment, le mettait hors de lui. Il se leva, se précipita vers la porte et porta plusieurs coups de son outil sur la tête de son camarade.

Les autres s'interposèrent, on désarma Deneulenaere et on fut obligé d'appeler un docteur.

Les blessures sont on ne peut pas superficielles, de véritables égratignures au cuir chevelu et Vercreuse ne court aucun danger.

Mais comme on soupçonne Deneulenaere de n'être plus en possession de toutes ses facultés, on l'a mis en observation à l'Hospice de la rue Blanchemalle.

Syndicat des Débitants de Boissons

Voici le résumé des décisions prises au cours de la réunion du bureau présidée par M. Nénou, de Lille, assisté de M. Dubuis, de Roubaix, et de M. Duval, secrétaire-général.

I. **Licence.** — Il est décidé que chaque syndicat qui pourra le faire enverra un membre de son bureau pour faire partie d'une délégation qui aura une entrevue à Paris avec les députés de la région, concernant le projet de suppression de la licence. Cette délégation devra acquiescer de sa mission avant le 1er juillet, pour permettre au ministre de donner son avis.

Le ministre attend les instructions du Nord à ce sujet.

II. **Limitation du nombre des débits.** — A l'unanimité, le Bureau est hostile à tout projet de limitation, mais se déclare favorable à une réglementation rigoureuse, conforme à l'hygiène et aux mœurs.

III. **Loi sur le repos hebdomadaire.** — Demande la révision de cette loi, en consultant les syndicats intéressés.

IV. **Loi sur les fraudes (falsification des denrées alimentaires).** — Permettre au commerce de prouver sa bonne foi par la recherche de l'auteur de la falsification, au moyen de prélèvements d'échantillons avant la mise en cave.

V. **Propagande syndicale.** — Les syndicats intéressés s'engagent à créer d'autres syndicats autour d'eux et de les amener à la Fédération.

ORDRE DU JOUR

La Fédération Nord-Nord-Est des Débitants de boissons, réunie en assemblée de commission, à Lille, a tenu le 27 mars dernier, un meeting au sujet de la fixation de la date de la grève éventuelle de la licence ;

Décide de poursuivre énergiquement la réalisation de réformes votées en ce meeting, et de soumettre aux pouvoirs publics, avant le 1er juillet, tous projets de lois et résolutions concernant ces questions ;

Déclare que les circonstances n'ont pas permis à son président de prévenir les adhérents que la date du 1er juillet n'était pas possible, étant donné que le Parlement n'aurait pas eu le temps matériel de mettre la suppression de la licence en discussion avant cette date (remarque faite par les députés Delory, Ghiesbregt, Durrieu, Vandermuer, parlant au nom de tous leurs collègues du Nord).

Regrette le malentendu qui a existé avec les syndicats de Roubaix, et décide qu'à l'avenir, pour toute manifestation, l'ordre du jour sera rédigé en assemblée de bureau ;

Invite tous les Syndicats adhérents à la Fédération à se rallier à l'ordre du jour voté le 31 mars.

Parti Socialiste

GRUPE « L'AVANT-GARDE SOCIALISTE DU CENTRE ». — La réunion du groupe aura lieu samedi 5 juin, à 8 heures et demie très précises.

Elle commencera par une causerie à laquelle assisteront des citoyens invités par les camarades du groupe.

Nous rappelons qu'on peut se faire inscrire tous les jours au siège, 3, rue Nain, et au domicile de nos camarades.

PLUIE DE FER

Henri Danna, âgé de 18 ans, manœuvre demeurant à Ronzy, a été condamné à faire des réparations chez Duzin-Motte fils, boulevards de Fourmies, à reçu sur le dos un bac en fer que d'autres ouvriers montaient au moyen d'un treuil.

Il a été conclu à l'issue de l'opération de la droite et de la gauche du côté.

Richard Bossuyt, âgé de 43 ans, tourneur, demeurant rue d'Austerlitz, se trouvant dans la salle des mécaniciens du Peignage Beauraupaire, a reçu une pièce de fer sur l'avant-bras gauche qui fut de ce chef fortement contusionné.

Dans le même établissement mais dans la salle de peignage Clotilde Libert, âgée de 26 ans, soigneuse, demeurant à Leers, a reçu un marteau en fer sur le bras ventre. Le docteur qui lui a donné des soins a relevé une contusion de la paroi abdominale gauche et prescrit trois semaines de congé.

Vaccinations Publiques

La dernière séance de vaccinations publiques aura lieu aujourd'hui jeudi, 3 juin, de 4 à 5 heures du soir.

Les personnes qui ont été vaccinées au cours de séances précédentes sont invitées à se présenter pour la vérification des résultats de l'opération.

LA CIRCULATION DES VEHICULES

On croit utile de rappeler aux intéressés la faveur de l'arrêt en date du 27 mai 1905, sur la circulation des véhicules :

ECHANTILLONS DE TISSUS

La Chambre de Commerce de Roubaix tient à la disposition de ceux de ses ressortissants qui voudraient les consulter, trois collections intéressantes d'échantillons de tissus draperie d'origine allemande. Ces échantillons sont accompagnés de prix et renseignements divers.

S'adresser au Bureau du secrétariat, 2, rue du Château.

CERTIFICAT D'ETUDES PRIMAIRES

Les examens du certificat d'études primaires auront lieu cette année aux dates suivantes :

Canon de Roubaix Ovest. — Lundi 7 juin, école des garçons de la rue des Arts.

Mardi 8 juin, école des filles de la rue de Soubise.

Canon de Roubaix Est. — Vendredi 11 juin, école des garçons de la rue Chanzy.

Samedi 12 juin, école des filles de la rue du Canal.

Canon de Roubaix Nord. — Lundi 14 juin, école des garçons de la rue St-Vincent-Paul.

Mardi 15 juin, école des filles de la rue d'Oran.

CERTIFICAT D'ETUDES PRIMAIRES SUPERIEURES

Les examens auront lieu le 9 juillet. Tout candidat est tenu de se faire inscrire à la direction départementale avant le 24 juin.

Les épreuves écrites auront lieu à Lille, école Franklin, boulevard Louis XIV, pour les écoles supérieures de garçons de Roubaix-Tourcoing, etc., école Jean Macé, boulevard des Ecoles pour les écoles supérieures de filles de Roubaix-Tourcoing, etc.

Les Fêtes du Cul-de-Four

La liste des prix est la suivante :

La somme recueillie au profit des pauvres au cours de la fête s'élève à 80. Félicitations aux dames et à ceux qui ont fait de leur mieux pour venir en aide à la direction de la fête.

Le groupe Beau-Arts des anciens élèves de l'école de Roubaix a été honoré de fournir le jury pour le concours de décorations et illuminations. Lourde tâche s'il en fut dans un quartier où se rencontrait à chaque pas tant d'élégance artistique, tant de goût, tant de travail patient dénotant le désir de bien faire.

Pour donner plus de garantie aux concurrents, les jurés ont mission de noter leurs points à l'occasion de leur vote. Ils ont tenu compte de chacun de ces points :

Première catégorie. — 1er prix, Delobel, rue Daubenton, 26, Desbouvres, rue Labruyère, 66 ; 2e, Lagnies, rue Voltaire, 47. Étant donné le peu d'écart existant entre les trois premiers, le jury a décidé de répartir l'ensemble des trois prix de la façon suivante : 1er prix, 35 fr. ; 2e, 25 fr. ; 3e, 20 fr.

Deuxième catégorie. — 1er prix, Delobel, rue Daubenton, 26 ; 2e, Desbouvres, rue Labruyère, 66 ; 3e, Lagnies, rue Voltaire, 47.

Troisième catégorie. — Décoration d'ensemble de cours de la rue de la République, 15 fr. ; 2e, rue de la République, 15 fr. ; 3e, rue de la République, 15 fr.

Deuxième catégorie. — 1er prix, Delobel, rue Daubenton, 26 ; 2e, Desbouvres, rue Labruyère, 66 ; 3e, Lagnies, rue Voltaire, 47.

Troisième catégorie. — Décoration d'ensemble de cours de la rue de la République, 15 fr. ; 2e, rue de la République, 15 fr. ; 3e, rue de la République, 15 fr.

ECOLE MATERNELLE DE LA RUE D'ORAN

Pendant l'hiver 1905-1906, il a été distribué aux enfants pauvres de l'école 5 vêtements complets en drap et en velours, 6 camisoles de laine, 2 manteaux, 10 tabliers, 14 paires de bas et chaussettes, 8 paires de chaussures et 13 manchons de poche.

Le vestiaire d'assistance de l'école de filles a envoyé 12 chemises de différentes tailles et 60 bavouirs pour les enfants les plus nécessiteux.

CAMBRIOLEURS EN HERBE

Le 20 mai dernier, M. Caron, receveur de rentes, Grand'Rue, 68, portait plainte en qualité de fonde de pouvoir de Mme Delphin, disant s'être aperçu que la toiture d'une usine occupée, située rue du Pile, avait reçu la visite de malfaiteurs. Ils avaient enlevé une partie du plomb qui recouvrait les tuyauteries.

Mardi soir, vers 7 heures, un agent de surveillance, qui de Watrellos, a surpris François Debaissieux, âgé de 12 ans, demeurant rue Lannes, cour Libergien, et Pierre Taillien, 11 ans, école de Watrellos, qui portaient un sac de feuilles de plomb.

Ils les conduisit au poste de police du 5e arrondissement où ils avouèrent avoir volé dans l'usine en question et à plusieurs reprises du plomb qui se vendent à un fabricant nommé Pierre Devos, demeurant rue Ste-Elisabeth, 45, le tout pour une somme de 17 francs.

Les deux gosses ont volé également deux poutres près de la gare de Roubaix-Tourcoing, les uns ont volé un sac de plomb, l'autre un sac de plomb, le tout pour une somme de 20 centimes.

Ils ont pénétré le 1er juin, par effraction, dans un estaminet inoccupé, à l'angle du boulevard de Beauraupaire et de la rue Lannes et après avoir volé plusieurs objets, ils ont pris la fuite et ont volé la somme de 1 fr. 20 qu'il contenait.

Debaissieux a pénétré également en empruntant la gouttière dans une école du hameau du Crémier, à Watrellos, et a volé le bureau du directeur et n'y ayant pas trouvé d'argent, a enlevé une boîte de compas.

Il a commis encore divers autres vols consistant en bocaux de bonbons.

Les deux jeunes chenapans ont été conduits à Lille hier, leur complice Devos les y suivra demain.

ACTE DE SOLIDARITE

Les élèves de la première classe de l'école des filles de la rue St-Antoine, se sont réunies pour envoyer un secours en argent à la famille d'une de leurs compagnes.

Le père de celle-ci vient de mourir en laissant les siens dans la plus grande misère. Toutes nos félicitations à ces braves fillettes.

ENCORE UN DE MOINS !

À l'angle du boulevard Gambetta, où la municipalité munitiste transporta le marché, les arbres n'existent plus.

Il est bon de protester chaque fois que la municipalité marche contre les vœux des roubaissiens, comme elle le fait en ce moment.

La population demande des boulevards libres et plantés d'arbres ; l'administration municipale les encombre et supprime l'ombrage.

La population désire et l'hygiène exige qu'on multiplie les urinoirs. Ah ! bien oui ! L'administration municipale s'empresse

d'en diminuer le nombre. Si cela continue, il ne restera bientôt plus que celui de la place de la Gare, c'est-à-dire le plus sale et le plus puant, celui qu'on ne saurait, la plupart du temps, utiliser tellement les abords en sont rendus dangereux pour les soutiers.

On aura l'audace après cela de braver l'inspiration : Il est défendu d'uriner le long de ce mur, sous peine d'amende !

Mais alors, où ?

nommé Alphonse Descamps, âgé de 28 ans, cultivateur à Valenciennes. Celui-ci ! Nous n'en savons rien. Toujours est-il qu'il est procebal dressé avec accompagnement de coups de crosse de revolver qui assomèrent à mort le malheureux currier.

Tout ce scénario avait été suivi par pas mal de gens qui trouveront le procédé du gérant un peu trop savant. Celles-ci devaient bientôt gémir sous le poids de revolver turent tirés par les gardes pour appeler les douaniers à l'aide.

En même temps, Sénateur Descamps, âgé de 54 ans, père d'Alphonse, prévenu de ce qui se passait, arriva et était reçu heureusement sans grand dommage par trois coups de revolver tirés dans sa direction par Lefebvre, frère du premier.

Cette scène révoltante prit alors fin par le retrait, jugé prudent, des frères Lefebvre.

Voilà ce que disent les gens que l'on veut faire parler. Est-ce la vérité ? Nous ne pouvons le certifier.

D'un autre côté, le garde-chasse dit avoir été menacé par Descamps et a fait constater hier matin que les fenêtres et la porte de son habitation étaient brisées. Le garde accuse les Descamps. C'est un fait. Mais, nous ne pouvons en ce fait une grossière mise en scène des frères Lefebvre.

Il convient de laisser la parole à la police dont l'enquête est commencée.

Inutile de dire combien grosse est l'émotion causée par cette affaire.

RECLAME MONSIEUR aux Galeries Lilloises

Mardi 3, Jeudi 5, Samedi 7, Belle prime aux acheteurs d'au moins 10 fr.

MAISON CAMBRIOLEE

Des malfaiteurs se sont introduits dans une fausse clef, chez madame Destombes, épicière, rue du Trocadéro, 82, ils ont fouillé la maison et ont emporté les matelas.

Le vol a été constaté le lendemain par un garçon boulanger qui trouva la porte ouverte et personne dans la maison. M. Destombes fut avisé par son domestique.

Le montant du vol s'élève à environ 450 francs en bijoux divers, deux billets de banque de cent francs et un de cinquante. M. Joly, commissaire de police, a ouvert une enquête.

VOL D'UN AGNEAU

Procès-verbal de M. Joly, commissaire de police, a ouvert une enquête.

SUITE DE FETE

M. Edouard Demoulin, rue Holden, s'est blessé grièvement en descendant les escaliers, pour avoir volé un agneau dans la propriété de M. Meunier Caucheteux, à Fiers, le même individu avait volé un banc à la terrasse de Mme Lesau, café-tière, Grand'Rue.

RECENSEMENT DES CHEVAUX

Le maire de la commune de Croix, rappelle aux intéressés que la revue des chevaux aura lieu demain vendredi 4 juin, à sept heures du matin, sur la Grand'Rue.

CONTRIBUABLES A VOS POCHE

Le percepteur de Croix, rappelle aux contribuables que la revue des chevaux aura lieu demain vendredi 4 juin, à sept heures du matin, sur la Grand'Rue.

TREFLE VAISSIER SAVON

Porte-Bonheur.

MEFIEZ-VOUS DES CONTREFAÇONS

WATRELOS

ETAT CIVIL DE WATRELOS. — Naissances. — Marcel Hennebault, rue Thiers, 47 ; 2e, Julien Buisson, rue de la République, 10 ; 3e, Jean-Joséph, rue de la République, 10 ; 4e, Jules Dupont, rue Thiers, 47 ; 5e, Marie, rue de la République, 10 ; 6e, Marie, rue de la République, 10 ; 7e, Marie, rue de la République, 10 ; 8e, Marie, rue de la République, 10 ; 9e, Marie, rue de la République, 10 ; 10e, Marie, rue de la République, 10 ; 11e, Marie, rue de la République, 10 ; 12e, Marie, rue de la République, 10 ; 13e, Marie, rue de la République, 10 ; 14e, Marie, rue de la République, 10 ; 15e, Marie, rue de la République, 10 ; 16e, Marie, rue de la République, 10 ; 17e, Marie, rue de la République, 10 ; 18e, Marie, rue de la République, 10 ; 19e, Marie, rue de la République, 10 ; 20e, Marie, rue de la République, 10 ; 21e, Marie, rue de la République, 10 ; 22e, Marie, rue de la République, 10 ; 23e, Marie, rue de la République, 10 ; 24e, Marie, rue de la République, 10 ; 25e, Marie, rue de la République, 10 ; 26e, Marie, rue de la République, 10 ; 27e, Marie, rue de la République, 10 ; 28e, Marie, rue de la République, 10 ; 29e, Marie, rue de la République, 10 ; 30e, Marie, rue de la République, 10 ; 31e, Marie, rue de la République, 10 ; 32e, Marie, rue de la République, 10 ; 33e, Marie, rue de la République, 10 ; 34e, Marie, rue de la République, 10 ; 35e, Marie, rue de la République, 10 ; 36e, Marie, rue de la République, 10 ; 37e, Marie, rue de la République, 10 ; 38e, Marie, rue de la République, 10 ; 39e, Marie, rue de la République, 10 ; 40e, Marie, rue de la République, 10 ; 41e, Marie, rue de la République, 10 ; 42e, Marie, rue de la République, 10 ; 43e, Marie, rue de la République, 10 ; 44e, Marie, rue de la République, 10 ; 45e, Marie, rue de la République, 10 ; 46e, Marie, rue de la République, 10 ; 47e, Marie, rue de la République, 10 ; 48e, Marie, rue de la République, 10 ; 49e, Marie, rue de la République, 10 ; 50e, Marie, rue de la République, 10 ; 51e, Marie, rue de la République, 10 ; 52e, Marie, rue de la République, 10 ; 53e, Marie, rue de la République, 10 ; 54e, Marie, rue de la République, 10 ; 55e, Marie, rue de la République, 10 ; 56e, Marie, rue de la République, 10 ; 57e, Marie, rue de la République, 10 ; 58e, Marie, rue de la République, 10 ; 59e, Marie, rue de la République, 10 ; 60e, Marie, rue de la République, 10 ; 61e, Marie, rue de la République, 10 ; 62e, Marie, rue de la République, 10 ; 63e, Marie, rue de la République, 10 ; 64e, Marie, rue de la République, 10 ; 65e, Marie, rue de la République, 10 ; 66e, Marie, rue de la République, 10 ; 67e, Marie, rue de la République, 10 ; 68e, Marie, rue de la République, 10 ; 69e, Marie, rue de la République, 10 ; 70e, Marie, rue de la République, 10 ; 71e, Marie, rue de la République, 10 ; 72e, Marie, rue de la République, 10 ; 73e, Marie, rue de la République, 10 ; 74e, Marie, rue de la République, 10 ; 75e, Marie, rue de la République, 10 ; 76e, Marie, rue de la République, 10 ; 77e, Marie, rue de la République, 10 ; 78e, Marie, rue de la République, 10 ; 79e, Marie, rue de la République, 10 ; 80e, Marie, rue de la République, 10 ; 81e, Marie, rue de la République, 10 ; 82e, Marie, rue de la République, 10 ; 83e, Marie, rue de la République, 10 ; 84e, Marie, rue de la République, 10 ; 85e, Marie, rue de la République, 10 ; 86e, Marie, rue de la République, 10 ; 87e, Marie, rue de la République, 10 ; 88e, Marie, rue de la République, 10 ; 89e, Marie, rue de la République, 10 ; 90e, Marie, rue de la République, 10 ; 91e, Marie, rue de la République, 10 ; 92e, Marie, rue de la République, 10 ; 93e, Marie, rue de la République, 10 ; 94e, Marie, rue de la République, 10 ; 95e, Marie, rue de la République, 10 ; 96e, Marie, rue de la République, 10 ; 97e, Marie, rue de la République, 10 ; 98e, Marie, rue de la République, 10 ; 99e, Marie, rue de la République, 10 ; 100e, Marie, rue de la République, 10 ; 101e, Marie, rue de la République, 10 ; 102e, Marie, rue de la République, 10 ; 103e, Marie, rue de la République, 10 ; 104e, Marie, rue de la République, 10 ; 105e, Marie, rue de la République, 10 ; 106e, Marie, rue de la République, 10 ; 107e, Marie, rue de la République, 10 ; 108e, Marie, rue de la République, 10 ; 109e, Marie, rue de la République, 10 ; 110e, Marie, rue de la République, 10 ; 111e, Marie, rue de la République, 10 ; 112e, Marie, rue de la République, 10 ; 113e, Marie, rue de la République, 10 ; 114e, Marie, rue de la République, 10 ; 115e, Marie, rue de la République, 10 ; 116e, Marie, rue de la République, 10 ; 117e, Marie, rue de la République, 10 ; 118e, Marie, rue de la République, 10 ; 119e, Marie, rue de la République, 10 ; 120e, Marie, rue de la République, 10 ; 121e, Marie, rue de la République, 10 ; 122e, Marie, rue de la République, 10 ; 123e, Marie, rue de la République, 10 ; 124e, Marie, rue de la République, 10 ; 125e, Marie, rue de la République, 10 ; 126e, Marie, rue de la République, 10 ; 127e, Marie, rue de la République, 10 ; 128e, Marie, rue de la République, 10 ; 129e, Marie, rue de la République, 10 ; 130e, Marie, rue de la République, 10 ; 131e, Marie, rue de la République, 10 ; 132e, Marie, rue de la République, 10 ; 133e, Marie, rue de la République, 10 ; 134e, Marie, rue de la République, 10 ; 135e, Marie, rue de la République, 10 ; 136e, Marie, rue de la République, 10 ; 137e, Marie, rue de la République, 10 ; 138e, Marie, rue de la République, 10 ; 139e, Marie, rue de la République, 10 ; 140e, Marie, rue de la République, 10 ; 141e, Marie, rue de la République, 10 ; 142e, Marie, rue de la République, 10 ; 143e, Marie, rue de la République, 10 ; 144e, Marie, rue de la République, 10 ; 145e, Marie, rue de la République, 10 ; 146e, Marie, rue de la République, 10 ; 147e, Marie, rue de la République, 10 ; 148e, Marie, rue de la République, 10 ; 149e, Marie, rue de la République, 10 ; 150e, Marie, rue de la République, 10 ; 151e, Marie, rue de la République, 10 ; 152e, Marie, rue de la République, 10 ; 153e, Marie, rue de la République, 10 ; 154e, Marie, rue de la République, 10 ; 155e, Marie, rue de la République, 10 ; 156e, Marie, rue de la République, 10 ; 157e, Marie, rue de la République, 10 ; 158e, Marie, rue de la République, 10 ; 159e, Marie, rue de la République, 10 ; 160e, Marie, rue de la République, 10 ; 161e, Marie, rue de la République, 10 ; 162e, Marie, rue de la République, 10 ; 163e, Marie, rue de la République, 10 ; 164e, Marie, rue de la République, 10 ; 165e, Marie, rue de la République, 10 ; 166e, Marie, rue de la République, 10 ; 167e, Marie, rue de la République, 10 ; 168e, Marie, rue de la République, 10 ; 169e, Marie, rue de la République, 10 ; 170e, Marie, rue de la République, 10 ; 171e, Marie, rue de la République, 10 ; 172e, Marie, rue de la République, 10 ; 173e, Marie, rue de la République, 10 ; 174e, Marie, rue de la République, 10 ; 175e, Marie, rue de la République, 10 ; 176e, Marie, rue de la République, 10 ; 177e, Marie, rue de la République, 10 ; 178e, Marie, rue de la République, 10 ; 179e, Marie, rue de la République, 10 ; 180e, Marie, rue de la République, 10 ; 181e, Marie, rue de la République, 10 ; 182e, Marie, rue de la République, 10 ; 183e, Marie, rue de la République, 10 ; 184e, Marie, rue de la République, 10 ; 185e, Marie, rue de la République, 10 ; 186e, Marie, rue de la République, 10 ; 187e, Marie, rue de la République, 10 ; 188e, Marie, rue de la République, 10 ; 189e, Marie, rue de la République, 10 ; 190e, Marie, rue de la République, 10 ; 191e, Marie, rue de la République, 10 ; 192e, Marie, rue de la République, 10 ; 193e, Marie, rue de la République, 10 ; 194e, Marie, rue de la République, 10 ; 195e, Marie, rue de la République, 10 ; 196e, Marie, rue de la République, 10 ; 197e, Marie, rue de la République, 10 ; 198e, Marie, rue de la République, 10 ; 199e, Marie, rue de la République, 10 ; 200e, Marie, rue de la République, 10 ; 201e, Marie, rue de la République, 10 ; 202e, Marie, rue de la République, 10 ; 203e, Marie, rue de la République, 10 ; 204e, Marie, rue de la République, 10 ; 205e, Marie, rue de la République, 10 ; 206e, Marie, rue de la République, 10 ; 207e, Marie, rue de la République, 10 ; 208e, Marie, rue de la République, 10 ; 209e, Marie, rue de la République, 10 ; 210e, Marie, rue de la République, 10 ; 211e, Marie, rue de la République, 10 ; 212e, Marie, rue de la République, 10 ; 213e, Marie, rue de la République, 10 ; 214e, Marie, rue de la République, 10 ; 215e, Marie, rue de la République, 10 ; 216e, Marie, rue de la République, 10 ; 217e, Marie, rue de la République, 10 ; 218e, Marie, rue de la République, 10 ; 219e, Marie, rue de la République, 10 ; 220e, Marie, rue de la République, 10 ; 221e, Marie, rue de la République, 10 ; 222e, Marie, rue de la République, 10 ; 223e, Marie, rue de la République, 10 ; 224e, Marie, rue de la République, 10 ; 225e, Marie, rue de la République, 10 ; 226e, Marie, rue de la République, 10 ; 227e, Marie, rue de la République, 10 ; 228e, Marie, rue de la République, 10 ; 229e, Marie, rue de la République, 10 ; 230e, Marie, rue de la République, 10 ; 231e, Marie, rue de la République, 10 ; 232e, Marie, rue de la République, 10 ; 233e, Marie, rue de la République, 10 ; 234e, Marie, rue de la République, 10 ; 235e, Marie, rue de la République, 10 ; 236e, Marie, rue de la République, 10 ; 237e, Marie, rue de la République, 10 ; 238e, Marie, rue de la République, 10 ; 239e, Marie, rue de la République, 10 ; 240e, Marie, rue de la République, 10 ; 241e, Marie, rue de la République, 10 ; 242e, Marie, rue de la République, 10 ; 243e, Marie, rue de la République, 10 ; 244e, Marie, rue de la République, 10 ; 245e, Marie, rue de la République, 10 ; 246e, Marie, rue de la République, 10 ; 247e, Marie, rue de la République, 10 ; 248e, Marie, rue de la République, 10 ; 249e, Marie, rue de la République, 10 ; 250e, Marie, rue de la République, 10 ; 251e, Marie, rue de la République, 10 ; 252e, Marie, rue de la République, 10 ; 253e, Marie, rue de la République, 10 ; 254e, Marie, rue de la République, 10 ; 255e, Marie, rue de la République, 10 ; 256e, Marie, rue de la République, 10 ; 257e, Marie, rue de la République, 10 ; 258e, Marie, rue de la République, 10 ; 259e, Marie, rue de la République, 10 ; 260e, Marie, rue de la République, 10 ; 261e, Marie, rue de la République, 10 ; 262e, Marie, rue de la République, 10 ; 263e, Marie, rue de la République, 10 ; 264e, Marie, rue de la République, 10 ; 265e, Marie, rue de la République, 10 ; 266e, Marie, rue de la République, 10 ; 267e, Marie, rue de la République, 10 ; 268e, Marie, rue de la République, 10 ; 269e, Marie, rue de la République, 10 ; 270e, Marie, rue de la République, 10 ; 271e, Marie, rue de la République, 10 ; 272e, Marie, rue de la République, 10 ; 273e, Marie, rue de la République, 10 ; 274e, Marie, rue de la République, 10 ; 275e, Marie, rue de la République, 10 ; 276e, Marie, rue de la République, 10 ; 277e, Marie, rue de la République, 10 ; 278e, Marie, rue de la République, 10 ; 279e, Marie, rue de la République, 10 ; 280e, Marie, rue de la République, 10 ; 281e, Marie, rue de la République, 10 ; 282e, Marie, rue de la République, 10 ; 283e, Marie, rue de la République, 10 ; 284e, Marie, rue de la République, 10 ; 285e, Marie, rue de la République, 10 ; 286e, Marie, rue de la République, 10 ; 287e, Marie, rue de la République, 10 ; 288e, Marie, rue de la République, 10 ; 289e, Marie, rue de la République, 10 ; 290e, Marie, rue de la République, 10 ; 291e, Marie, rue de la République, 10 ; 292e, Marie, rue de la République, 10 ; 293e, Marie, rue de la République, 10 ; 294e, Marie, rue de la République, 10 ; 295e, Marie, rue de la République, 10 ; 296e, Marie, rue de la République, 10 ; 297e, Marie, rue de la République, 10 ; 298e, Marie, rue de la République, 10 ; 299e, Marie, rue de la République, 10 ; 300e, Marie, rue de la République, 10 ; 301e, Marie, rue de la République, 10 ; 302e, Marie, rue de la République, 10 ; 303e, Marie, rue de la République, 10 ; 304e, Marie, rue de la République, 10 ; 305e, Marie, rue de la République, 10 ; 306e, Marie, rue de la République, 10 ; 307e, Marie, rue de la République, 10 ; 308e, Marie, rue de la République, 10 ; 309e, Marie, rue de la République, 10 ; 310e, Marie, rue de la République, 10 ; 311e, Marie, rue de la République, 10 ; 312e, Marie, rue de la République, 10 ; 313e, Marie, rue de la République, 10 ; 314e, Marie, rue de la République, 10 ; 315e, Marie, rue de la République, 10 ; 316e, Marie, rue de la République, 10 ; 317e, Marie, rue de la République, 10 ; 318e, Marie, rue de la République, 10 ; 319e, Marie, rue de la République, 10 ; 320e, Marie, rue de la République, 10 ; 321e, Marie, rue de la République, 10 ; 322e, Marie, rue de la République, 10 ; 323e, Marie, rue de la République, 10 ; 324e, Marie, rue de la République, 10 ; 325e, Marie, rue de la République, 10 ; 326e, Marie, rue de la République, 10 ; 327e, Marie, rue de la République, 10 ; 328e, Marie, rue de la République, 10 ; 329e, Marie, rue de la République, 10 ; 330e, Marie, rue de la République, 10 ; 331e, Marie, rue de la République, 10 ; 332e, Marie, rue de la République, 10 ; 333e, Marie, rue de la République, 10 ; 334e, Marie, rue de la République, 10 ; 335e, Marie, rue de la République, 10 ; 336e, Marie, rue de la République, 10 ; 337e, Marie, rue de la République, 10 ; 338e, Marie, rue de la République, 10 ; 339e, Marie, rue de la République, 10 ; 340e, Marie, rue de la République, 10 ; 341e, Marie, rue de la République, 10 ; 342e, Marie, rue de la République, 10 ; 343e, Marie, rue de la République, 10 ; 344e, Marie, rue de la République, 10 ; 345e, Marie, rue de la République, 10 ; 346e, Marie, rue de la République, 10 ; 347e, Marie, rue de la République, 10 ; 348e, Marie, rue de la République, 10 ; 349e, Marie, rue de la République, 10 ; 350e, Marie, rue de la République, 10 ; 351e, Marie, rue de la République, 10 ; 352e, Marie, rue de la République, 10 ; 353e, Marie, rue de la République, 10 ; 354e, Marie, rue de la République, 10 ; 355e, Marie, rue de la République, 10 ; 356e, Marie, rue de la République, 10 ; 357e, Marie, rue de la République, 10 ; 358e, Marie, rue de la République, 10 ; 359e, Marie, rue de la République, 10 ; 360e, Marie, rue de la République, 10 ; 361e, Marie, rue de la République, 10 ; 362e, Marie, rue de la République, 10 ; 363e, Marie, rue de la République, 10 ; 364e, Marie, rue de la République, 10 ; 365e, Marie, rue de la République, 10 ; 366e, Marie, rue de la République, 10 ; 367e, Marie, rue de la République, 10 ; 368e, Marie, rue de la République, 10 ; 369e, Marie, rue de la République, 10 ; 370e, Marie, rue de la République, 10 ; 371e, Marie, rue de la République, 10 ; 372e, Marie, rue de la République, 10 ; 373e, Marie, rue de la République, 10 ; 374e, Marie, rue de la République, 10 ; 375e, Marie, rue de la République, 10 ; 376e, Marie, rue de la République, 10 ; 377e, Marie, rue de la République, 10 ; 378e, Marie, rue de la République, 10 ; 379e, Marie, rue de la République, 10 ; 380e, Marie, rue de la République, 10 ; 381e, Marie, rue de la République, 10 ; 382e, Marie, rue de la République, 10 ; 383e, Marie, rue de la République, 10 ; 384e, Marie, rue de la République, 10 ; 385e, Marie, rue de la République,